



COMMUNE DE SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 juin 2020 à 20h00 à la salle des fêtes (18 présents), 1 absent excusé ayant donné pouvoir, avec pour secrétaire de séance : M. Jean-Pierre TOMBO.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu du 9 juin 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE de remettre à zéro les comptes 675 et 6761 (chapitre 42); et le compte 775 (chapitre 77) ;ceux-ci ne devant pas figurer au budget communal 2020. Seul le compte 024 (produits de cession) en recette d'investissement pour 500 € doit y apparaître.
- ACCEPTE un virement de crédits de 10 000 € du compte 20 (dépenses imprévues en investissement) au compte 2188 pour permettre l'achat d'un broyeur.
- ACCEPTE d'adhérer au Conseil d'architecture et de l'environnement (C.A.U.E) pour l'année 2020 pour un montant de 234 €. DIT que cette somme est prévue au BP 2020 (voir tableau des subventions).
- FIXE la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux Orange au titre de l'année 2020. La commune versera au titre de sa contribution 2020 au Fonds de Mutualisation Télécom (FMT), géré par le SYDESL, la somme de 3 441,20 € équivalente au produit de la RODP.
- PROCEDE à l'exonération des loyers et des charges des praticiens de l'ensemble du pôle médical pendant la période du 17 mars au 11 mai inclus en raison de la pandémie de COVID 19 sachant que ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs activités ou partiellement.
- ACCEPTE l'avenant de l'Atelier ISSHIN d'un montant de 500 € soit 600 € T.T.C. pour la mission complémentaire de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de restauration des façades de l'église et la mise en accessibilité. AUTORISE M. le Maire à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.
- DRESSE une liste de 24 noms pour la commission communale des impôts directs (CCID) à la suite du renouvellement de conseil municipal en mai dernier.
- ETABLIT une liste de 3 noms pour la constitution des jurés d'assises pour l'année 2021.
- ENTEND diverses informations et questions :
 - Compte-rendu de la réunion du conseil d'école (rapporteur Mme Karine BOURBON).
 - Mobilier pour la salle de réunion/mariage ainsi que le bureau des élus (3 devis présentés).
 - Information sur la succession de la famille Berthier (parcelles F 274-275 situées Route de Trésoir).
 - Participation aux frais de fonctionnement OGEC ST VALERIEN.
 - Prochaine réunion de conseil prévue le 10 juillet pour élire les délégués pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020.

SEANCE LEVEE à 22H40

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 4 juillet 2020 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire, Christophe GALOPIN.

